



Rapport moral 2016 **présenté à l'Assemblée Générale du 10 mars 2017 à Ambert**

2016 année de transition pour le réseau régional compost citoyen

La réalisation d'une bonne dizaine d'actions entre 2015 et 2016 a permis de montrer à nos financeurs notre capacité à réaliser les actions programmées et à mobiliser les partenaires du milieu. Il s'agit maintenant de franchir une nouvelles étape : à la fois pérenniser et consolider les actions et les élargir à l'ensemble de la nouvelle Région.

Fin 2015, une Assemblée extraordinaire a modifié nos statuts pour étendre notre secteur d'activités à l'Auvergne. Pour des raisons budgétaires évoquées dans notre rapport d'activités, il n'a, entre autres, pas été possible de réaliser des actions en Auvergne en 2016. Nous avons par contre marqué notre intention d'un partenariat avec les structures présentes en Auvergne par une rencontre de travail qui a eu lieu le 28 janvier 2016 à St Haon-le-Châtel, dans la Loire. Cette rencontre a rencontré un bon accueil puisque en dehors de notre conseil d'administration, 15 personnes y ont participé, 10 de l'Allier, 2 de la Haute-Loire, 2 du Cantal et une du Puy de Dôme. Nous avons par la suite mobilisé un petit groupe de travail pour contribuer à l'élaboration de notre plan d'actions 2017-2019.

Il serait donc logiquement temps que notre Conseil d'administration composé actuellement de 9 personnes, salariées ou membres de 7 structures toutes situées en Rhône Alpes, élargisse sa composition à l'Auvergne. Nos réunions mensuelles ont lieu sous la forme de conférences téléphoniques et ponctuellement 2 à 3 fois par année sous la forme de rencontres physiques. Avis aux personnes intéressées, n'hésitez pas à poser vos questions, à exprimer vos envies, vos hésitations.

Les enjeux et les réalisations sont l'occasion de défis passionnants. En effet nos activités sont en lien avec de nombreuses problématiques auxquelles notre société doit apporter des solutions adaptées et cohérentes : - réduction des transports et des feux de déchets végétaux permettant une réduction de la pollution de l'air - amélioration des pratiques de compostage et de réduction de la pollution de l'air (GES) - création d'emploi (poste de maîtres composteurs dans les collectivités et dans les structures associatives) - implication des citoyens pour un meilleur vivre ensemble - médiation lors de conflits entre structures concurrentes

Les défis sont donc nombreux, le travail ne manque pas. Il est essentiel pour le développement de la prévention des déchets en France que notre filière, la gestion de proximité des biodéchets, prenne tout son essor. Une saine collaboration entre structures qu'elles soient des collectivités territoriales, des associations ou/et des entreprises est indispensable à la fois pour porter des actions communes de sensibilisation du grand public, comme avec les deux actions phares : tous au compost et Café compost dans mon jardin au naturel, ou par le partage d'expériences ou la mutualisation d'outils. A cet égard, je tiens à exprimer notre grande satisfaction et fierté à avoir su

mobiliser et faire adhérer à notre réseau de nombreuses collectivités comme Grenoble Alpes Métropole, Annecy Agglomération, Chambéry Agglomération, le Sictoba en Ardèche, le SITO A en Savoie, le Sictom du Guiers en Isère et Savoie, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais en Isère, la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodannien, la communauté d'agglomération de Loire Forez et récemment le SITOM de la Vallée du Mont Blanc ou encore le VALTOM, syndicat départemental du Puy de Dôme et bien sûr la très grande majorité des structures professionnelles travaillant dans le domaine.

Nous tenons à remercier ces collectivités pour leur implication et leur confiance et profitons de l'occasion pour remercier nos deux partenaires financier, l'ADEME régionale, et la Région. Un merci tout particulier à Mme Elsa Thomasson à l'ADEME pour sa précieuse aide et implication dans la construction de notre réseau.